

RÉSOLUTION N° 42
COMITÉ ASSIGNÉ : SANTÉ ET SÉCURITÉ
OBJET : ÉTUDE DE FAISABILITÉ

1 ATTENDU QU'historiquement, le service d'incendie en
2 Amérique du nord s'est distingué en grande partie grâce
3 au leadership de l'AIP fournissant à ses collectivités des
4 interventions d'urgence héroïques lors de catastrophes et
5 supportant les efforts humanitaires
6 et caritatifs; et

7 ATTENDU QUE, en général, ces services et ces actions
8 ont permis aux pompiers d'acquérir un certain prestige et
9 d'être tenus en grande estime par la population; et

10 ATTENDU QUE la pierre angulaire de la haute estime qu'à la
11 population envers les pompiers est l'esprit altruiste illustré
12 par l'attitude d'« ALLER BIEN AU-DELÀ »
13 dont ils font preuve face aux risques périlleux de lésions
corporelles, de
14 maladies professionnelles, de cardiopathies, de
15 cancer et de mort; et

16 ATTENDU QUE le leadership de l'AIP a activement
17 cherché des initiatives pour aborder la santé et la sécurité
18 ainsi que d'autres enjeux auxquels sont confrontés ses membres;
et

19 ATTENDU QUE la médecine moderne utilise la
20 transplantation d'organes comme traitement curatif pour la
21 collectivité en général, dont font aussi partie les membres
22 du service d'incendie, mais est limitée à la disponibilité des
23 organes; QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT

24 RÉSOLU que l'AIP mène une étude de
25 faisabilité pour la création et la mise en œuvre d'un projet
26 étendant les valeurs du service d'incendie afin d'y
27 inclure un soutien actif, la défense et la promotion du
28 don d'organes volontaire
29 par ses membres; ET QU'IL SOIT ÉGALEMENT

30 RÉSOLU que l'étude en question comprenne, sans s'y
limiter, les
31 données sur les transplantations, les prévisions de la
32 participation des membres (donneurs et bénéficiaires),
33 la détermination des opportunités et des avantages en
34 matière de relations publiques, les stratégies de marketing
35 et les possibilités de partenariat entre les organisations de
services d'incendie, ET QU'IL SOIT ÉGALEMENT

36 RÉSOLU que cette étude de faisabilité soit
37 menée et qu'un rapport soit produit pour que les
38 délégués puissent l'examiner lors du 55^e Congrès de l'AIP.

Présentée par : Pompiers de Tulsa, section locale 176

Estimation des coûts : Aucune

RECOMMANDATION DU COMITÉ :

DÉCISION DU CONGRÈS :